

# MOYVILLERS

après

L'EQUIPE MUNICIPALE

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX



**Les Constructions du Valois**  
Conception & réalisation de pavillon traditionnels sur mesure



4, avenue Maréchal Foch  
60300 SENLIS

Tél. : 03 44 53 25 35  
Email : lcdvalois@orange.fr



**L'EDEN  
BAR**

**TABAC  
PRESSE - LOTO  
PMU**

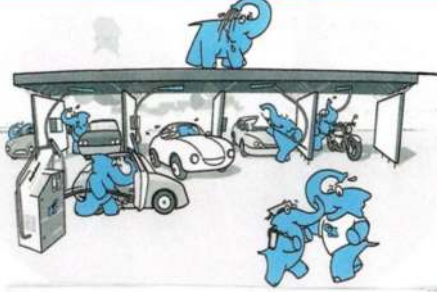
**MOYVILLERS  
03 44 41 34 14**



**Valérie PALAMINI**  
06 80 43 55 00  
valerie.palamini@iadfrance.fr  
170 Rue P Teilhard De Chardin  
60190 MOYVILLERS

**Votre conseil immobilier**

RSAC Compiègne 424 504 199 00037



**ELEPHANT BLEU**

CC Intermarché  
MOYVILLERS

Vente de jetons  
Vente de clés  
Produits soins

Permanence : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30  
Samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00  
Sauf le mercredi



**Couverture - Toiture - Zinguerie**



**Frank DERRIERE**  
Tél. 03 44 37 03 53  
06 38 51 44 86  
frank.derriere@orange.fr  
140 rue Neuve - 60190 Moyvillers  
SIRET 803 640 192 00016



**BULLETIN MUNICIPAL de MOYVILLERS 60190**  
Directeur de publication: Le Maire Annick Décamp,  
Comité de rédaction: la commission de communication du Conseil Municipal.



**Van Brabant sarl**  
 Décoration - Rénovation  
 Menuiserie PVC - Alu et Bois  
 Volets roulants et Volets battants  
 Stores intérieurs et extérieurs  
 Plomberie - Electricité  
 sarl@vanbrabant.fr

**82, boulevard Carnot - 60400 NOYON**  
**Tél. 03 44 44 26 51 - Fax 03 44 09 38 90**



**CREATION / ENTRETIEN / ELAGAGE**  
**TERRASSEMENT**



**Lente Paysages**  
 60150 THOUROTTE

**06.30.60.94.40**  
**07.77.03.03.14**



**Intermarché**  
 MOYVILLERS

Les Mousquetaires

**OUVERT TOUS LES JOURS**

Du lundi au Samedi  
de 09h00 à 19h30

Dimanche  
de 09h00 à 12h30

☎ **03 44 41 30 50**  
 Fax. **03 44 41 07 28**





MONDIAL  
RELAY



POINT RETRAIT  
www.intermarche.com



CARBURANT  
24H/24



LOCATION  
VÉHICULES



PRESSE



DISTRIBUTION ET FOURNITURE  
 D'ÉLECTRICITÉ



32, rue des Domeliers - BP 70525  
 60205 COMPIÈGNE Cedex  
 Tél. : 03 44 926 926 - [www.sicae-oise.fr](http://www.sicae-oise.fr)

"L'énergie est notre avenir, économisons-la!"

**Netto** LE HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE  
 LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX

ESTRÉES-ST-DENIS

**OUVERT :**  
 du lundi au Samedi  
 de 9h à 12h et de 14h à 19h30

**Tél. 03 44 41 70 14**  
**Fax: 03 44 41 05 21**



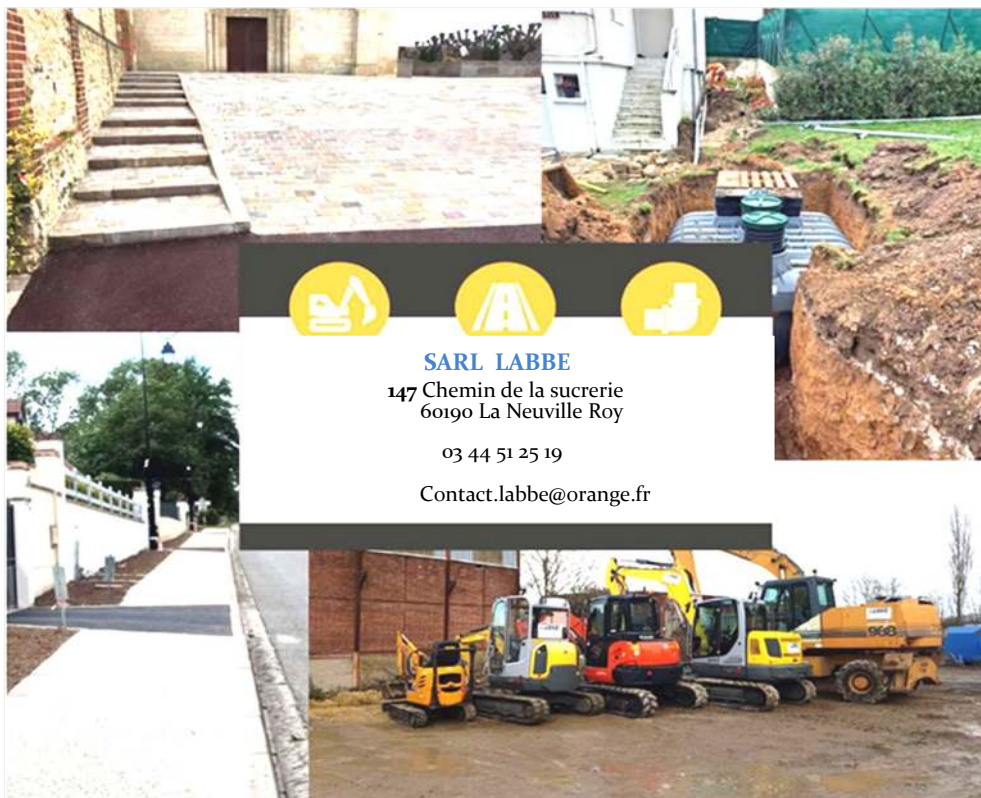
**PRESSE**

**Propreté**  
**P2000**  
 La Qualité au sens Propre

Entretien des locaux  
 Professionnels et Particuliers  
 Tous types de nettoyages  
 Courants et Spécialisés

☎ **03 44 96 35 55**  
 1 rue Amour Baillon  
 ZAC du Gros Grelot  
 60150 THOUROTTE

[www.proprete2000.fr](http://www.proprete2000.fr)

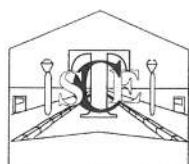


**SARL LABBE**

147 Chemin de la sucrerie  
60190 La Neuville Roy

03 44 51 25 19

Contact.labbe@orange.fr



**Société d'Etudes et de Contrôle  
De Travaux Voirie & Réseaux divers**

160 Rue des Prés Miny - MORU  
60700 PONTPOINT  
Tél. 03 44 72 16 49 - Fax: 03 44 72 27 01  
E.Mail: [contact@sect-vrd.fr](mailto:contact@sect-vrd.fr)  
[www.sect-vrd.fr](http://www.sect-vrd.fr)

- Aménagement de rues et places communales
- Aménagements extérieurs d'immeubles ou d'usines
- Création de zones industrielles
- Projet de lotissements et d'immeubles collectifs



**PTP**  
TRAVAUX PUBLICS

60750 CHOISY AU BAC

Tél. : 03 44 85 16 59  
[www.pelletp.com](http://www.pelletp.com)



**Nous ouvrons la voie aux idées neuves**

Eurovia est un des principaux acteurs mondiaux de la construction, de l'entretien  
et de la maintenance d'infrastructures de transport routier et ferroviaire.

**Eurovia Picardie - Agence de Compiègne**

Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex  
T/ 03 44 90 40 40 - F/ 03 44 90 40 50  
email : [thourotte@eurovia.com](mailto:thourotte@eurovia.com)

[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)





La Lettre de Moyvillers



Dans ce numéro

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Travaux: Rue de la Chaussée réfection des trottoirs &amp; divers.</b>	<b>2 3</b>
<b>Création et inauguration de la maison d'Assistants maternels MAM</b>	<b>4 5</b>
<b>Autres travaux ; mobilier scolaire Recensement de la population</b>	<b>6 7</b>
<b>Horaires du secrétariat démarches administratives</b>	<b>8 9</b>
<b>Permanences et numéros d'urgence Don du sang - Les Agents</b>	<b>10 11</b>
<b>Le budget et son utilisation 2022 Urbanisme</b>	<b>12 13</b>
<b>Tarifs location salle municipale bien vivre et animations</b>	<b>14 15</b>
<b>Vie scolaire Kermesse du RPI Arsy/Moyvillers</b>	<b>16 17</b>
<b>les associations : Cannelle périscolaire, Les Galopins</b>	<b>18 19</b>
<b>Calendriers des différentes collectes de déchets</b>	<b>20 21</b>
<b>La Communauté de Communes CCPE La Zone artisanale et commerciale</b>	<b>22 23</b>
<b>Un peu d'histoire de Moyvillers: les métiers de jadis</b>	<b>24 25 26</b>
<b>Les associations caritatives &amp; le culte</b>	<b>27</b>
<b>Etat civil &amp; Nouveaux habitants</b>	<b>28</b>

*Mesdames, Messieurs,  
Chers administrés,*

*L'année 2023 est déjà bien présente et comme d'habitude nous nous disons inquiets de ce qui peut arriver et pourtant nous devrions mesurer la chance que nous avons de vivre en France. Bien sûr, tout n'est pas simple et certaines personnes sont en souffrance matérielle physique ou psychologique. Nous pensons à elles et sommes là pour les aider chaque fois que c'est possible. Malheureusement nous n'avons pas toujours les bonnes solutions.*

*L'année 2022 s'est terminée mais n'a pas emportée les problèmes qui menacent le monde. La guerre Russie/Ukraine à notre porte est inquiétante tout autant que toutes celles qu'on occulte car elles sont moins médiatisées. La révolte en Iran contre un régime très dur avec les femmes et pire encore la loi des talibans en Afghanistan m'interpellent. Je me dis souvent que j'ai une chance inestimable de vivre dans un pays de liberté. Nous sommes des enfants gâtés en France mais avec l'aide des médias sommes des insatisfaits permanents. Je suis consciente bien sûr que nous vivons une période compliquée. l'inflation, les conditions climatiques bouleversent nos habitudes et cela nous inquiète. Réfléchir sur le futur et la préservation de la planète nous engage à revoir notre modèle de vie mais faisons le ensemble et non les uns contre les autres.*

*Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse tous nos vœux de bonne santé et également bonheur et réussite dans tous vos projets .*

*Annick DECAMP*

*« Plutôt que de penser à ce que tu n'as pas, pense à ce que tu peux faire avec ce que tu as. » Ernest Hemingway*



**Merci à nos annonceurs**

**LES TRAVAUX DE L'ANNEE 2022:****TRAVAUX RUE DE LA CHAUSSÉE ET RUE DE L'ÉGLISE****POSE D'UNE NOUVELLE CONDUITE D'EAU**

La production, la distribution et la gestion des réseaux d'eau potable ont été transférées à la Communauté de Communes au 1er janvier 2021. Il existait un budget annexe exclusivement alimenté par la redevance payée par le consommateur. Au moment du transfert, il restait un excédent d'un peu plus de 150 000€ qui a été utilisé pour le remplacement de la conduite rue de la Chaussée (sauf du marronnier à la rue des Sablons) et une partie de la rue de l'Église.



Les compteurs encore en plomb ont été remplacés et remplacés par des citerneaux placés sur le domaine public. La relève de consommation est faite sur le trottoir



La pose de la nouvelle canalisation d'eau était prévue sous le trottoir côté numéros pairs. Lors des sondages de sol que font les entreprises pour la réalisation de travaux en souterrain il s'est avéré impossible de repasser un nouveau tuyau entre le gaz, l'électricité et les télécom. C'est pourquoi le chantier a été déplacé sous la route. Ce n'était pas tout à fait ce qui était prévu mais nous avons réalisé la remise aux normes du trottoir pour laquelle nous avons obtenu une aide financière du Conseil Départemental. Les travaux ont été plus conséquents financièrement, heureusement réalisés dans des conditions météo très favorables ....

Nous avons refait la totalité du tapis d'enrobé de la rue de l'église dans la portion concernée.

### RÉFECTION DES TROTTOIRS ET ENTRÉES DE PROPRIÉTÉS



Avant

Nous avons profité des travaux de mise aux normes des trottoirs pour modifier légèrement les deux virages dangereux en élargissant la voie de circulation. Ce cheminement permet en particulier aux enfants d'aller à l'arrêt de bus pour le collège et le lycée en sécurité ainsi qu'à tous de se déplacer facilement dans la rue. Un début de plan de stationnement (hors trottoir réservé aux piétons) a été dessiné sur la chaussée



Après

### POSE DE LEGOS ANTI INTRUSION

La Communauté de Communes doit réaliser une aire d'accueil des gens du voyage sur son territoire. En attendant nous sommes parfois confrontés au stationnement de caravanes. Nous avons donc installé des « légos » pour éviter ces campements près de la salle municipale.

Cette dépense n'était pas prévue dans notre budget.....



### ACHAT POUR LE CIMETIÈRE

De nouvelles cases de columbarium ont été installées. Il est prévu de rajouter d'autres caves urnes et d'agrandir ce secteur du cimetière pour compléter l'offre.



### TRAVAUX SUR LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Des travaux sur la partie haute de la toiture et sur les abat-sons du clocher ont nécessité la location d'une nacelle.

## CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

La réhabilitation de la maison de la rue Neuve en MAM (Maison d'Assistants Maternels) a été un gros chantier. Ce local loué à 3 « nounous » permet d'assurer la garde des enfants (12) depuis leur très jeune âge jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. C'est un service essentiel pour les parents qui travaillent tous les 2 et cela contribuera à la pérennité des effectifs de notre école dans le futur.



Le projet de restauration était ambitieux tellement la bâtisse était dégradée ..... les travaux l'ont plus que transformée. Après avoir fait plusieurs esquisses nous avons décidé d'ajouter 50% de surface pour accueillir plus d'enfants



Nous répondons à un besoin d'accueil des tout petits sur le territoire de la CCPE puisqu'il manque des assistants maternels dans nombre de communes



## INAUGURATION DE LA MAM 1er octobre 2022

Nous avons fait appel au bureau d'étude « EURL DEWAELE Habitat » de Coivrel 60480 pour mener à bien ce projet de la conception à la réalisation avec 8 entreprises qui ont tout mis en œuvre pour un travail bien exécuté. Les délais ont été respectés malgré un contexte difficile pour la fourniture des matériaux.....



L'inauguration du 1er octobre en présence de Pierre Vatin Député, d'Anais Dhamy et de Patrice Fontaine Conseillers Départementaux s'est faite dans le respect des règles sanitaires pour que les petits puissent s'installer dans les locaux dès le rapport de la PMI soit le 12/10. Les discours et le cocktail qui a suivi ont eu lieu dans la salle intergénérationnelle voisine. Les médiouvillarois sont venus nom-



UNION EUROPÉENNE



Pour financer ce projet de 311 005€HT nous avons sollicité tous les partenaires financiers des communes et obtenu du Conseil Départemental de l'Europe/Région (LEADER) et de la Communauté de Communes 246 605€ soit 79,55% . Le reste à charge pour la commune est de 20,45% soit 64 400€



## RESTAURATION DE L'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Après la crise due au Covid, la Région Hauts de France a créé un plan de relance pour redonner du travail aux entreprises qui ont souffert de la crise sanitaire. Notre projet pour la revalorisation du patrimoine communal a été retenu et a bénéficié de 30% d'aide financière.



L'entrée de la mairie devenait dangereuse car les pierres des marches et du dallage se désagrégeaient et se soulevaient. C'est l'entreprise Fabien Horcholles qui a déjà travaillé à l'église qui a fait les travaux. Nous avons supprimé les spots qui éclairaient la façade. Enterrés, ils avaient pris l'humidité et consommaient trop d'énergie.

## ACHAT DE MATERIEL

## NOUVEAU MOBILIER SCOLAIRE

Le mobilier scolaire en partie de récupération n'était plus en état. Il a été remplacé. Les tables et chaises d'aujourd'hui sont conçues pour faciliter le travail et préserver la santé des personnes les manipulant. A l'école les sols sont lessivés chaque soir pour garantir les conditions sanitaires d'accueil des enfants.



## ÉCLAIRAGE à LED AU SECRÉTARIAT

Les luminaires de la partie administrative de la mairie ont été remplacés par des systèmes à LED pour réduire la consommation d'électricité et participer à l'effort collectif pour économiser l'énergie. En 2023 l'éclairage public sera équipé d'ampoules à LED.



**Recensement**  
de la population 2023

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire demain !**  
Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

**Alice PORTEBOIS**  
Agent recenseur

**Le recensement démarre le 19 janvier et se termine le 18 février**

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### Comment se déroule le recensement ?

**Début Janvier 2023**, l'agent recenseur déposera dans les boîtes aux lettres un courrier d'information.

Entre **le 19 Janvier et le 18 Février 2023**, l'agent recenseur muni de sa carte officielle se présentera aux domiciles à recenser, où il remettra soit :

- ⇒ le document nécessaire pour répondre au recensement par internet sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) (site gratuit) et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez vos code d'accès et mot de passe qui figurent sur la notice remise par l'agent recenseur et laissez vous guider.
- ⇒ le questionnaire papier concernant le logement à recenser et les personnes qui y résident. Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent vous déposera. Il viendra les reprendre sur rendez-vous et vous aider le cas échéant. Vous pourrez aussi les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

**L'agent recenseur pourra déposer, durant les deux premiers jours la notice internet sans rencontrer les habitants et en donnant une date limite de réponse sur celle-ci.**

Vos informations personnelles sont protégées car les questionnaires restent confidentiels et seront remis à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont consultables sur le site de l'INSEE en indiquant le code INSEE de la commune qui est le 60441.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE:

#### Réception du public par la secrétaire :

Mardi: 14h00 à 18h00

Vendredi: 10h30 à 11h30 & 14h00 à 18h00

Merci de les respecter et de votre compréhension .

#### Permanence téléphonique :

Mardi & vendredi : 9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Tél: 03 44 41 31 08 & 07 69 77 98 62

adresse mail: [secretariat@moyvillers.fr](mailto:secretariat@moyvillers.fr)



Le site internet de la mairie permet de retrouver toutes les informations utiles et les renseignements nécessaires à la vie communale au quotidien.



Avec ce QR code vous pouvez retrouver la vidéo projetée lors de la présentation des vœux du 13 janvier.

#### DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS:



Si vous voulez rencontrer vos élus prenez rendez-vous au secrétariat pour être sûrs de leur présence. Les créneaux horaires à privilégier

Mardi: 16h30 à 18h30

Vendredi: 11h00 à 12h00 & 16h30 à 18h30

### ***BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS***

**Votre passage en mairie est attendu.** A l'heure du virtuel, il est bien plus agréable de vous rencontrer pour vous connaître et vous souhaitez la bienvenue dans la commune, d'avoir des renseignements nécessaires à l'organisation future des services tels que la scolarité des enfants, leur éventuelle inscription au périscolaire ou votre perception de la vie communale. D'autres informations vont être données sur la collecte des déchets, l'inscription sur les listes électorales, les activités ....

#### ❖ **RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE**



Les futurs parents qui ne sont pas mariés doivent s'ils désirent être à égalité de droits parentaux reconnaître leur enfant avant la naissance . Les formalités administratives sont plus simples. Mieux vaut ne pas attendre le dernier mois de grossesse si parfois « le petit » arrivait plus tôt que prévu.....

#### ❖ **MARIAGE**

Les futurs époux doivent venir en mairie pour convenir d'une date de cérémonie et prendre un dossier administratif à compléter avec les justificatifs datés de moins trois mois. S'y prendre à l'avance pour que les formalités puissent être faites dans les bons délais.



#### ❖ **PACS**

les personnes qui désirent se pacser doivent le faire en mairie. Cela n'exclut pas de passer chez un notaire s'ils veulent rédiger une convention adaptée à leur situation particulière . Toutes les formalités sont décrites sur internet. Prendre rendez vous à la mairie pour l'enregistrement.

## VIE PRATIQUE: DEMARCHES ADMINISTRATIVES



### CARTES D'IDENTITÉ (CNI)

Faire une **pré-demande de CNI** en ligne puis prendre **rendez vous** pour la valider dans l'une des mairies équipées d'un dispositif adéquat. (les plus proches: Estrées Saint Denis, (03 44 41 60 91 ligne directe) Compiègne, Pont Sainte Maxence, Ressons sur Matz ....)

**documents à produire:**

**carte d'identité actuelle ou copie d'acte de naissance**, une photo d'**identité** récente conforme , un justificatif de domicile comportant votre nom et prénom de moins de 3 mois, le numéro de pré-demande si vous avez commencé une démarche en ligne.

### PASSEPORTS.

*Vous avez une carte d'identité encore valide*

- Photo d'identité de moins de 6 mois conforme .
- Timbre fiscal de 86 € (que vous pouvez acheter en ligne)
- Justificatif du domicile moins de 3 mois
- Si vous avez fait la pré-demande en ligne, numéro obtenu (sinon, vous devez remplir et signer le formulaire cartonné qui vous est remis au guichet)

*Vous n'avez pas de carte d'identité*

- Fournir en plus **un acte de naissance (copie intégrale avec filiation)** de moins de 3 mois.



**SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR:** Le titulaire de l'autorité parentale n'a pas l'obligation de se rendre en mairie . Il complète et signe le formulaire CERFA n° 15646\*01, sa signature étant validée par la photocopie de sa pièce d'identité.

**ACTE DE NOTORIÉTÉ, CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ:** Seuls les **notaires** sont habilités par la loi à délivrer ces documents .

**LÉGALISATION DE SIGNATURE :** Pour valider votre signature sur un document officiel: **Prendre rendez vous** pour que l'officier d'état civil soit présent (obligatoire) en mairie , venir avec le document à légaliser **non signé** et une **pièce d'identité** .

### LE RECENSEMENT CITOYEN



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

Il est à enregistrer à la mairie entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement:**

Elle est délivrée sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour:**

s'inscrire à tout examen de l'éducation nationale ( BAC ,BEP, CAP... et tout concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée.....)

## PERMANENCES

**Monsieur Pierre VATIN Député** ou son attaché parlementaire **Tariel VATCHADZÉ** (mairie d'Estrées Saint Denis) tous les lundis de 14h30 à 16h00.

**Madame Géraldine JOINCT-DEBOVES**, conciliateur de justice pour tous les litiges de proximité reçoit **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**: Tél : 06 81 08 59 36

**MAISON DU CONSEIL DEPARTEMENTAL** 15 bis rue Guynemer à Estrées St Denis

le vendredi 9h30 à 12h30 & 14h00 à 17h00 tél: 03 44 10 45 25

**ASSISTANTES SOCIALES**: sur rendez-vous (03 44 10 43 30)

**PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE** (03 44 10 83 45)



**MISSION LOCALE**: sur rendez-vous tél: 03 44 36 34 44 en mairie d'Estrées mercredi 14h00 à 17h00  
maison des associations lundi de 9h00 à 12h00

**CARSAT** (retraite) à Compiègne 9 bis rue Clément Ader Tél : 39 60 ou [www.carsat-nordpicardie.fr](http://www.carsat-nordpicardie.fr)

## QUELQUES NUMEROS d'URGENCE

### Les services

#### **GAZ: GRDF**

Urgence 0 800 47 33 33  
Raccordement 0 810 224 000

#### **EAU POTABLE: SAUR**

fuite réseau 03 60 56 40 09  
Raccordement 03 60 56 40 01

#### **ELECTRICITE SICAÉ :**

Agence de Grandfresnoy  
Raccordement 03 44 92 69 26



### Secours & santé

**SAMU** : 15 à partir d'une ligne fixe

**POMPIERS** : 18 à partir d'une ligne fixe  
ou Centre d'Estrées St Denis 03 44 36 73 65

**CENTRE ANTI POISON Lille :**

0 800 59 59 59

**URGENCES** : 112 à partir d'un portable

#### **GENDARMERIE:**

03 44 91 62 17 Estrées-Saint-Denis  
03 44 91 61 17 La Croix Saint Ouen

**POLICE** : 17 à partir d'une ligne fixe

## DON DU SANG: AGENDA 2023

Nous accueillerons 5 fois l'équipe locale de l'**Etablissement Français du Sang (EFS)** à qui nous prêtons la salle municipale pour permettre la collecte du sang sur le territoire de la Communauté de communes, indispensable pour soigner les personnes qui ont besoin de transfusion sanguine. Nous nous joignons à eux pour remercier les nombreux donateurs, environ 80 personnes qui participent à chaque collecte. Merci aussi à Sylvain Dannel qui régulièrement leur prépare la salle.



**Les prélèvements ont lieu de 14h à 18h dans la salle municipale**

#### Pour 2023:

lundi 23 janvier

lundi 26 juin

mardi 03 avril

lundi 11 septembre

lundi 13 novembre

## LES AGENTS : Ils font le quotidien de Moyvillers

### Alice Portebois

notre secrétaire de mairie assure tout le travail administratif (accueil, comptabilité, dossiers de subvention...) Elle continue à faire quelques remplacements le midi au « périscolaire » où les enfants l'attendent avec impatience.

Elle dirige les agents techniques et coordonne leur travail. Ensemble ils ont assuré la décoration de Noël du village.

Avec Mathieu Laget, conseiller municipal elle actualise le site internet de la commune. Pour votre information, toutes les délibérations prises par le conseil sont mises sur le site.



### Maxime Loof & Olivier Prevost Agents techniques.



**Olivier Prévost** est arrivé en cours d'année 2022 pour faire avec **Maxime Loof** équipe d'agents techniques d'entretien. Il est embauché pour 24h par semaine. A eux deux ils assurent la propreté du village et s'occupent des bâtiments pour le courant. Ils ont participé à des stages de formation. Car ils sont débutants dans le métier.



### La boîte aux lettres du Père Noël

Pour la première fois, les enfants de Moyvillers ont pu écrire directement au Père Noël qui, bien sûr, leur a répondu avec gentillesse.



### Sandrine Houzé & Manuella Conty Assistantes & animatrices auprès des enfants



**Sandrine Houzé** est arrivée comme animatrice au périscolaire en septembre 2019. Dès la fin novembre elle a remplacé Isabelle Ricaud à l'école, cette dernière a été en grave maladie pendant trois ans. Il a été confirmé qu'il lui est impossible de reprendre son poste. **Sandrine** a géré la rentrée scolaire de la classe maternelle avec le jeune professeur dont c'est le premier poste et continue donc sa mission.

**Manuella Conty** est élève au Lycée professionnel Saint Joseph de Cluny à Estrées-Saint-Denis et prépare un CAP en alternance.

Nous lui avons permis en l'intégrant dans l'équipe de « Cannelle-Périscolaire » de pouvoir terminer sa formation pour obtenir son diplôme.

## LE BUDGET 2022 : SON UTILISATION

Le budget voté par le conseil municipal est le document qui fixe l'utilisation des recettes (impôts locaux et dotations de l'Etat) de la commune chaque année . Il est voté en deux sections :

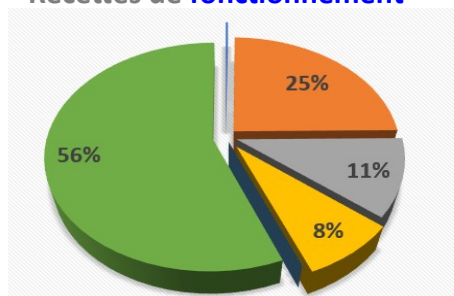
**Le fonctionnement** (vie permanente de la commune) : Les recettes sont majoritairement perçues dans cette section et couvrent les dépenses courantes (administration, entretien général, personnel, élus, intérêts d'emprunts).

**L'investissement** (études & travaux , achat de matériel ,capital des emprunts): Ces dépenses sont possibles grâce aux recettes qui proviennent de:

- 1) l'épargne de la section de fonctionnement après paiement des dépenses
- 2) des subventions de l'Etat, du Département et de la Région et autres sur travaux terminés.
- 3) du remboursement de 95% de la TVA des factures de travaux de l'année précédente.

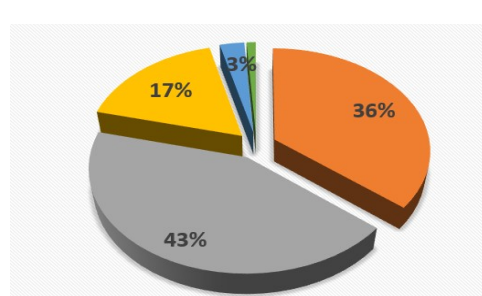
Les produits exceptionnels sont les remboursements de la CCPE sur l'achat des terrains de la zone commerciale car la procédure d'acquisition foncière avait été faite par et pour Moyvillers. Le montant total est 310 000€ en fonctionnement. Les dépenses correspondantes sont en investissement.

### Recettes de **fonctionnement**



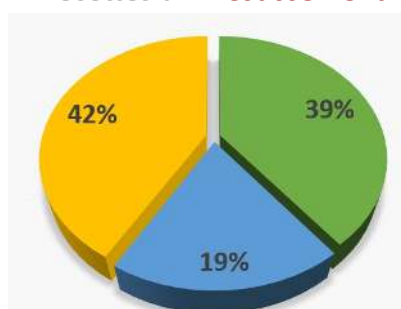
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

### Dépenses de **fonctionnement**



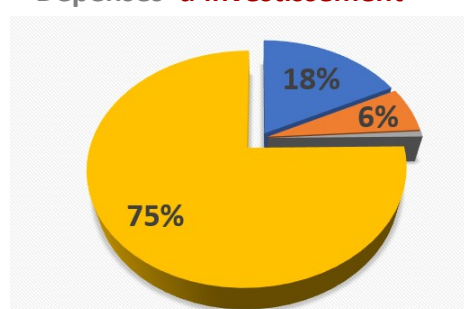
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Elus et contributions
- Charges financières

### Recettes d'**investissement**



- Dotations fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et remboursement d'avances

### Dépenses d'**investissement**

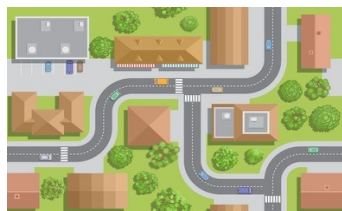


- Reprise sur apports, dotations et réserves
- Remboursement capital d'emprunt
- Travaux et achats

Cette année nous avons fait beaucoup d'investissements presque 800 000€ TTC réglés. Pour être certains de pouvoir tout financer nous avons contracté un nouvel emprunt au taux de 1,33% anticipant la hausse du coût des intérêts. Deux autres arrivent à échéance en 2024. Nous avons été bien aidés par nos partenaires : 349 960€ accordés sur l'ensemble des réalisations que nous toucherons en 2023.

## URBANISME : RAPPEL DES RÈGLES

La commune est dotée d'un Plan Local d'urbanisme (PLU) qui permet de maîtriser et de garantir un certain ordre dans le développement de l'habitat et des zones d'activité économique. C'est bien sûr une contrainte pour quelques administrés mais la vie en société impose de respecter quelques règles.



L'Etat instruisait les demandes d'urbanisme jusqu'en octobre 2008 sans contrepartie financière directe. Depuis cette date, la commune a passé des conventions avec le service des droits des sols de l'agglomération de Compiègne pour cette tâche. Au fur et à mesure des années tout a évolué et à ce jour tout est fait en dématérialisation. Les communes participent donc directement à l'achat des logiciels et à la rémunération des agents. Ce coût est fonction du nombre de dossiers déposés.

Pour ne pas alourdir la facture, nous recommandons de contacter la secrétaire pour lui exposer votre projet. Certains documents sont de la compétence du Maire et ne sont pas à déposer sur le site en ligne et d'autres peuvent être aussi analysés pour être traités en mairie ou éviter un rejet.

### IMPORTANT: Utiliser le bon formulaire CERFA correspondant à votre projet.

Il existe trois permis : **le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir**. La nature de votre projet déterminera le formulaire à remplir : les renseignements à fournir et les pièces à joindre à votre demande sont différents en fonction des caractéristiques de votre projet. Le permis d'aménager et le permis de construire font l'objet d'un formulaire commun. Les renseignements à fournir et les pièces à joindre à la demande sont différents en fonction de la nature du projet.

La demande de **permis d'aménager et/ou de construire** (cerfa n°13409) peut être utilisée pour tous types de travaux

la demande de **permis de construire** (PC) pour une maison individuelle (cerfa n° 13406) doit être utilisée pour les projets de construction d'une seule maison individuelle d'habitation et de ses annexes (garages...) ou pour tous travaux de plus de 40m<sup>2</sup> au sol sur une maison individuelle existante soumis à permis de construire.



Le **permis de démolir** (cerfa n° 13405) doit être utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle. La demande de démolir peut être faite sur les cerfa n° 13406 et n°13409 en même temps que le PC ou la DP.

Certains travaux nécessitent **non un permis mais une déclaration préalable**.

La déclaration préalable (DP) (cerfa n°13404) doit être utilisée pour déclarer des aménagements, des constructions ou des travaux non soumis à permis. Lorsque votre projet concerne une maison individuelle existante, vous devez utiliser le formulaire de déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (cerfa n° 13703).

Certains travaux comme la réfection d'une toiture à l'identique le remplacement des portes et fenêtres sans modification de façade, la pose de velux côté cour etc... peuvent être examinés et autorisés par le maire. Dans ce cas prenez rendez-vous en mairie. Apportez les documents permettant de justifier une décision.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE à MOYVILLERS:

### LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE: TARIFS 2023

#### Pour les habitants de Moyvillers :

location couvrant 2 jours	230 €
location couvrant 3 jours	290 €
location d'une journée	130 €

#### Pour les personnes venant de l'extérieur :

460 €
505 € (Pâques, Pentecôte, ponts.. )
260 €

Il faut ajouter la consommation d'électricité sur relevé de compteur.

Pour tous ceux qui souhaitent la louer à une date très précise, il est prudent de faire une pré-réservation dès que vous avez arrêté votre date. Vous pourrez l'annuler et la validation sera effective lorsque vous passerez en mairie signer le contrat de location (environ 3 mois avant).

Les tarifs comprennent la salle et ses équipements, le mobilier et la vaisselle. Ils n'ont pas été augmentés depuis 2019



### Les activités à la salle municipale

Chaque année de septembre à juin des activités sportives et culturelles ont lieu dans la salle ; c'est Jacqueline Lucas qui est le relais entre la mairie et les utilisateurs.



Mardi matin : AQUARELLE - TAPISSERIE

Mardi après-midi : ENCADREMENT

Mardi soir : DANSE COUNTRY de 18h30 à 20h30 (2 cours)

Mercredi soir: YOGA de 17h30 à 19h30 (2 cours)

Vendredi matin: TAPISSERIE

### LE CLUB DU JEUDI

Toujours motivés Dominique Martis et Jean-Jacques Lenaert réunissent chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois des personnes qui ont envie de partager un agréable moment en jouant aux cartes ou autres jeux et dégustent ensemble de bons gouters fait maison. Il y a toujours les après-midis un peu plus festifs comme « la bûche de Noël » avec la remise des colis à ceux qui en bénéficient et l'incontournable « galette des rois »



*JOYEUX NOËL et  
BONNE ANNÉE*

Monsieur Pierre Vatin, Député  
de notre circonscription



est venu partager ce moment convivial et offrir ses calendriers

## VIE SOCIALE DE LA COMMUNE

Dès le début de la guerre en Ukraine, un élan de solidarité s'est mis en place spontanément. Plusieurs habitants ont déposé en mairie des vêtements, des couvertures, des produits de soin et d'hygiène pour venir en aide à tous ainsi que des jouets pour donner un peu de joie aux enfants. Nous les avons emportés à Margny les Compiègne car la semaine précédente les camions partant de Compiègne étaient déjà tous pleins.

### AIDE AUX UKRAINIENS (mars)



### EXPOSITION D'AQUARELLES 5 & 6 novembre



Chaque semaine, dans la salle municipale ont lieu des activités sportives et culturelles dont une demie journée d'aquarelle animée par Mr Pierre Caballol. Les participants ont pour la 1ère fois fait une exposition de leurs œuvres. Celle-ci s'est tenue dans la salle intergénérationnelle, Allée des écoliers, le premier week-end de novembre et malgré un temps très maussade a accueilli nombre de visiteurs. Un tirage au sort a permis à 5 d'entre eux de repartir avec un tableau.



Le vernissage a permis de rencontrer les artistes autour d'un buffet fait maison très convivial.

Peint par Monsieur  
RENARD de Moyvillers  
offert à la mairie



## LA VIE SCOLAIRE : LE RPI ARSY / MOYVILLERS

La rentrée scolaire de septembre 2021 a encore subi les impacts du Covid. Les enfants portaient toujours le masque et respectaient les gestes barrière. Il fallait éviter de revenir au confinement et aux mesures très dures. Début 2022 on a commencé à revivre plus normalement pour le bonheur de tous.

Merci aux enseignantes qui ont fait le maximum pour agrémenter l'année scolaire par des activités sportives et culturelles très diverses et bien appréciées des enfants.

**Mets tes baskets pour ELA et bats la maladie »** Au 1er trimestre, toute l'école s'est mobilisée pour participer à l'opération par un cross solidaire et un jeu coopératif.

En mars 2022 sur le thème des ombres, l'école et le périscolaire ont organisé une grande lessive dans le parc de la mairie. Chacun selon sa perception des ombres faisait un dessin et l'étendait sur des fils à linge improvisés entre les arbres



Les CM2 ont participé au cross organisé par le collège ce qui n'était plus arrivé depuis 2 ans. C'est l'occasion de découvrir des futurs copains.



Les enfants des classes primaires CE et CM ont pu s'exercer à leur sport favori. Ils ont bénéficié du programme «Car Foot». la Fédération Française de Football missionne chaque année des animateurs pour intervenir auprès des jeunes. Les résultats du mondial dopent généralement les inscriptions dans les clubs locaux. Peut être qu'une ou un champion du monde futur se trouve parmi eux.



Une sortie culturelle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris a permis aux écoliers de vivre peut-être un rêve. Ils ont pu côtoyer notre astronaute Thomas Pesquet qui a animé une conférence et présenté un documentaire sur son expérience spatiale. IL a répondu avec pédagogie aux questions : Quelles sont les qualités principales pour devenir astronaute ? De quoi est fait le quotidien à bord de la Station spatiale internationale ? Quels étaient les objectifs de la mission ? A quoi ressemble la Terre vue de l'es-



Une autre belle sortie a ravi les enfants du RPI. Une journée en Baie de Somme pour pouvoir observer la nature et la faune du bord de mer et bien sûr les



## LA KERMESSE DE FIN D'ANNEE du RPI ARSY/MOYVILLERS

Tout le monde espérait ce moment de retrouvailles après les deux années « COVID ». Les enfants comme les parents attendaient de se retrouver pour vivre tous ensemble une belle soirée. Cette année c'était à Moyvillers.



Avant...« Les Galopins » proposaient un repas en plus d'organiser la kermesse. Tout cela nécessite une préparation qui commence dès le début d'année scolaire. L'incertitude de la possibilité des rassemblements a gêné et obligé les enseignantes comme les animatrices de « Cannelle Péricolaire » à s'organiser beaucoup plus tard et rapidement pour produire un spectacle de très belle qualité avec des enfants tellement contents de chanter, danser tous ensemble...

La météo, trop belle pour certains, a quand même favorisé la réussite de la soirée. Les enfants après les danses avaient l'éclat du soleil..... les adultes ont été gagnés par l'envie de participer à ce moment de bonheur



Une manifestation conviviale se termine toujours par un verre de l'amitié. « les Galopins » l'ont offert.



Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour le succès de cette journée et le bonheur des enfants.



## CANNELLE PEÉRISCOLAIRE



JOYEUSES FÊTES DU PÉRI !

Joyeuses fêtes du péri,  
 On vous souhaite le meilleur !  
 Yopi, c'est Noël !  
 Epoustouflante fût cette année  
 Une navelle arrive bientôt,  
 Sans la covid, et les maladies  
 Et surtout  
 Sans porter de masques !



Fêtons vous ensemble,  
 Et la famille, et les amis  
 Tendresse, Amour et Cadeaux,  
 Extraordinaire sera la fête  
 Surtout, beaucoup s'amuser !



D'autant plus sages et  
 Ultra cool, nous serons l'année prochain  
 Papa Noël, sera-t-il généreux ?  
 Espérons-le !  
 Restons tous unis,  
 Irréprochables et adorables !



Au périscolaire on fait beaucoup de choses... Le midi, on joue dans le parc de la mairie et on déjeune. Le repas de Noël était délicieux... Au autres heures on joue, on fait les devoirs on parle anglais en attendant nos parents.

Merci à Anne-Sophie et son équipe qui se démènent pour le bonheur des enfants



Les animatrices du périscolaire

## LES GALOPINS



Charlotte, Marie, Nathalie, Marilyne, Sandra, Davy

L'association des parents d'élèves ( APE)« **Les Galopins** » a le plaisir de vous informer du renouvellement de son bureau.

C'est une nouvelle équipe joyeuse et motivée qui poursuivra la belle mission associative de ses prédécesseurs.

L'APE souhaite continuer d'améliorer le quotidien à l'école et d'animer la vie scolaire et extra-scolaire des enfants du RPI Arsy / Moyvillers, mais aussi solidifier les liens des enfants et des parents entre eux, créant des moments mémorables de convivialité.

Pour organiser des manifestations il faut du temps. Les nouveaux membres en ont eu très peu pour préparer un goûter de Noël très réussi si l'on s'en réfère au nombre d'enfants et de parents présents le 13 décembre dans les locaux prêtés par la mairie d'Arsy pour cette soirée .



En plus du côté festif d'un goûter de Noël , l'Association proposait des parts de gâteaux des boissons pour les enfants et du vin chaud pour ...les adultes. Cela a permis de récolter quelques fonds qui seront utilisés par la coopérative scolaire pour des projets pédagogiques ou des sorties éducatives et ludiques

A l'école, les enfants avaient également préparé des petits cadeaux dont ils étaient très fiers..



N'hésitez pas à suivre nos actualités sur la page Facebook : « APE Les Galopins 60190 »

Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[Lesgalopins60@gmail.com](mailto:Lesgalopins60@gmail.com)



## CALENDRIER 2023 DE COLLECTE DES DECHETS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
2	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
3	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
4	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
5	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
6	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
7	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
8	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
9	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
10	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
11	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
12	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
13	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
14	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
15	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
16	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
17	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
18	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
19	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
20	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
21	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
22	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
23	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
24	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi
25	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche
26	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi
27	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi
28	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi
29	Dimanche		Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi
30	Lundi		Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi
31	Mardi		Vendredi		Mercredi	



Tri sélectif le lundi matin



Ordures ménagères le mercredi matin



Déchets verts le vendredi matin



**ENCOMBRANTS:** La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous pour les particuliers. Vous devez soit :

- ◆ Appelez le numéro vert : **08 05 69 16 69** du **lundi au vendredi de 8h00 à 18h00** ou le standard **03 44 41 31 43** de la CCPE.
- ◆ Compléter le formulaire spécifique sur internet en tapant « **collecte des déchets CCPE** »

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi
2	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi
3	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche
4	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi
5	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi
6	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi
7	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi
8	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi
9	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi
10	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche
11	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi
12	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi
13	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi
14	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi
15	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi
16	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi
17	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche
18	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi
19	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi
20	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi
21	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi
22	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi
23	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi
24	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche
25	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi
26	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi
27	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi
28	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi
29	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi
30	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi
31	Lundi	Jeudi		Mardi		Dimanche

**RAPPELS UTILES:**

Les ramassages ont lieu souvent tôt le matin, il est donc recommandé de sortir les bacs la veille au soir. En cas de gros coup de vent annoncé et dans la mesure du possible, éviter de sortir les poubelles jaunes qui sont légères même pleines et risquent de se renverser.

⇒ **Le verre** est à déposer dans les bacs spéciaux répartis dans les communes. **Merci de ne pas laisser sacs et cartons vides et encore moins de déposer d'autres déchets près de ces bacs.**

⇒ **Les déchetteries** sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h & 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Vous pouvez y déposer les polluants, déchets spéciaux et appareils électriques ou électroniques dans des containers spéciaux.. Les appareils électroménagers peuvent être apportés aux recycleries pour être réparés si possible et revendus à petit prix pour une seconde vie.

**MERCI DE VOTRE CIVISME.**



Retrouvez les consignes de tri de la CCPE au <http://www.consignesdetri.fr>

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - CCPE : PARTENAIRE ESSENTIEL



L'intercommunalité est de plus en plus présente dans la vie des territoires et des compétences essentielles lui ont été conférées pour faire face à l'inégalité de moyens entre les communes. Le coût de certains équipements est prohibitif pour les communes à petit budget et c'est la solidarité qui permet de les équiper. En effet toutes les taxes qui proviennent du développement économique constitue une grande partie des recettes nécessaires à l'investissement et c'est donc la CCPE qui valide en conseil communautaire les projets.

Grâce à des fonds de concours, la CCPE aide directement les communes. A ce jour, il en existe trois. Le premier bénéficie aux 5 plus « petites communes » (par la taille et le budget), le second calculé selon la population et la richesse de la commune est octroyé à toutes les communes qui présentent un dossier s'inscrivant dans des achats ou travaux de « transition écologique » et le troisième est réservé à la création « d'équipements structurants ». La commune en a bénéficié pour la construction de la MAM puisqu'il manque des places d'accueil pour les tout-petits avant l'âge de l'école sur tout le territoire.



### LE CENTRE AQUATIQUE



En 2022, la CCPE a entrepris une étude approfondie de l'état du centre aquatique. Le gestionnaire actuel a été prolongé jusqu'au 28 février prochain. Une procédure de renouvellement de concession de service public a été lancée et un des candidats sera retenu pour les 5 ans à suivre. Il sera associé à la remise en état de l'équipement. Ensuite les élus auront à choisir par un marché public ce qu'il est bon et financièrement raisonnable de faire pour satisfaire un maximum d'utilisateurs. La fourniture d'énergie (gaz & électricité) a été reprise par

la CCPE pour maîtriser les coûts grâce aux marchés de commandes groupées via le SEZEO (Syndicat des Energies Zone Est de l'Oise).

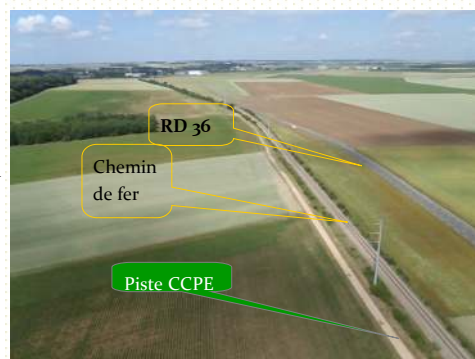
- Une piscine est toujours déficitaire mais il y a des limites. A ce jour c'est plus de 400 000€ par an qui sont programmés auxquels s'ajoutent 200 000€ de gaz et d'électricité. Les futurs travaux doivent assurer le maintien en bon état du bâtiment mais également optimiser la réduction des pertes d'énergie. Il y aura fermeture totale du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 mars 2024 puis fermeture partielle du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 30 septembre 2024.

### LES PISTES CYCLISTES ET PIETONNES

L'ensemble des « voies douces » qui offre la possibilité de se promener ou d'éviter de prendre la voiture est une compétence de la CCPE. Pour améliorer la trame des circuits entre les communes deux projets doivent se concrétiser : terminer la piste qui part d'Estrées-Saint-Denis pour accéder au bourg de Rémy en aménageant et en sécurisant le passage sous l'autoroute A1 et le TGV.

Une nouvelle piste reliera Longueil-Sainte-Marie à Rivecourt.

Cela permettra des déplacements sécurisés pour se rendre d'un village à l'autre.



## COLLECTE & GESTION DES DECHETS

La réglementation sur les biodéchets (restes alimentaires sauf viandes)) évolue. Ils seront collectés avec les déchets verts mais la meilleure solution reste le compostage. La Plaine d'Estrées va donc proposer à la vente en 2023 des composteurs en bois de 400L et de 600L. Une partie du prix d'achat des composteurs sera pris en charge par la CCPE. Elle réalisera des formations au compostage pour les usagers et des diagnostics pour éviter le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. Pour toute demande de réservation, merci de contacter la Plaine d'Estrées au 03.44.41.31.43 ou par mail à [environnement@cc-pe.fr](mailto:environnement@cc-pe.fr)



Vous souhaitez faire une action collective pour la nature? Vous souhaitez partager un moment convivial avec vos voisins ?

Une opération « **village propre** » soutenue par la région des Hauts de France se déroulera la matinée du

**Dimanche 19 mars 2023**

RDV 9h45 devant la mairie. Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Nous nous retrouverons ensuite pour partager un apéritif à la mairie.

Merci de nous confirmer votre présence par e-mail [secretariat@moyvillers.fr](mailto:secretariat@moyvillers.fr)



## LA ZAC DU POIRIER MOYVILLERS

Le développement économique est compétence intercommunale. En 2022 l'aménagement de la zone dite du Poirier s'est concrétisé. Les voiries avec les réseaux eau et assainissement, l'électricité et la fibre dessinent le profil qui permet aux entreprises de venir s'y installer.

Le premier permis de construire a été accordé au Service Départemental de Secours et d'Incendie (SDIS). La caserne des pompiers d'Estrées obsolète aujourd'hui va se moderniser pour leur permettre d'assurer un service essentiel dans de bonnes conditions. L'ouverture est programmée pour juin 2024. C'est un gros budget pour le Département et à ce jour nous savons tous que les coûts explosent.

D'autres entreprises ont acquis un terrain . Le financement de leurs travaux est aussi beaucoup plus compliqué avec l'inflation.



## MOYVILLERS D'AUTREFOIS: ACTIVITES ET METIERS DE JADIS

Moyvillers s'est révélé de tout temps comme un village à vocation agricole grâce à la qualité de sa terre arable. A l'origine, le terroir était en grande partie constitué de vastes domaines affermés appartenant à des communautés religieuses : l'abbaye royale de Saint Denis pour le village, celles de Saint Corneille et de Chaalis respectivement pour le Bois de Lihus et le Transloy. De nombreuses activités ont un lien avec l'agriculture : berger, charron, bourrelier, maréchal ferrant, vannier, tonnelier (des vignes existent sur le territoire jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle). Il s'y ajoute tous les métiers nécessaires à la vie quotidienne : meuniers, cordonniers, menuisiers-charpentiers, tailleurs de vêtements, couturières, ... Après la Révolution, les grandes exploitations subsistent acquises par les fermiers en place : les fermes du Transloy (196 ha), de l'abbaye (140ha) et du relais de poste du Bois de Lihus (95 ha). A la suite de la vente révolutionnaire des terres de l'Eglise, va apparaître une multitude de petits exploitants qui exercent parallèlement une autre activité (en 1811, 18 habitants se déclarent agriculteurs). Au bas de l'échelle sociale figurent de nombreux manouvriers, ces journaliers qui travaillent chez les autres comme moissonneurs, batteurs en grange ou faneurs complètent leur subsistance grâce à quelques parcelles de terre et de jardin, deux ou trois brebis, un porc...



Certaines professions s'exercent dans la même famille pendant plusieurs générations : l'apprentissage se fait auprès du père avec, par la suite, la reprise de l'activité avec la transmission de l'outillage. Ainsi, dès le 18<sup>ème</sup> siècle, la famille Commelin est installée en qualité de maréchal ferrant et agriculteur sur une vaste propriété qui s'étend du chevet de l'église à la rue de la Chaussée. Antoine Commelin est réquisitionné en 1794 pour fabriquer des piques destinées à l'armée révolutionnaire. L'activité ne cessera qu'en 1923 au décès de Pierre Antoine Commelin. A l'actuel N° 88 rue de l'église était installé un bourrelier, Pierre Denain puis son fils Pierre Isidore (le père du professeur Gaétan Denain dont notre groupe scolaire porte le nom). En 1800, deux moulins à vent approvisionnent les boulangers en farine ; un demi-siècle plus tard, on ne cite plus que le meunier Marou. Il faut noter que sur les anciens plans figure un autre moulin entre Moyvillers et Estrées-Saint-Denis rue du Moulin des Hayes (actuellement rue de l'Abbaye).



Des métiers plus insolites sont recensés dans le village :

Jean-François Balin exerçant la profession de « meneur d'enfants en nourrice » est cité dans un acte notarié de 1761. Ce curieux métier cache une triste réalité. Des familles parisiennes confiaient, dès leur naissance, l'éducation de leurs enfants à des villageoises. Si on en juge par une ordonnance du roi Louis XV exigeant que les chariots soient correctement bâchés et suffisamment garnis de paille, on peut imaginer les conditions dans lesquelles se déroulaient ces



longs voyages empruntant de mauvais chemins : seuls les enfants les plus robustes survivaient. Cette pratique de la mise en nourrice se poursuit jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. En effet, on conserve l'acte de décès chez sa nourrice, en 1901, d'un enfant de 5 mois dont la mère réside à Paris.

La culture du chardon drapier se pratiquait sur le territoire. Les têtes de chardon étaient utilisées dans les cardeuses servant à peigner ou démêler le drap et la laine (elles seront remplacées par des pointes métalliques). Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, ce commerce était important : les marchands locaux achetaient la production des cultivateurs pour la revendre aux manufactures de Beauvais, Reims, Amiens, Lille...



Les tiges du chanvre fournissant une excellente fibre textile, la plante était cultivée en alternance avec le blé ou le seigle. Une chanvrière figure dans l'ilot de maisons autour de l'église en 1788 (se reporter au plan du « fief du grand cimetière » figurant dans le bulletin municipal de l'année 2015). Les femmes assuraient le filage en se réunissant au cours de veillées. Le fil se négociait à Estrées-Saint-Denis où existait une importante activité de tissage de toile (on comptait environ 130 ouvriers en 1832). A Moyvillers, se trouvaient quelques tisserands qui ne travaillaient que l'hiver en dehors de la période de travaux des champs. Le surplus des toiles était vendu à Compiègne. Cette culture du chanvre explique la présence au 18<sup>ème</sup> siècle d'un moulin à huile près de l'église : l'extraction d'huile est possible à partir des graines du chanvre ou chènevis.

Des médianovillarois exercent la profession de cordiers en tille. Les tilleuls (ou tilles) étaient tirés des forêts de Rémy et de La Neuville-Roy. L'écorce prélevée devait être trempée dans l'eau pour faciliter la récupération des fibres selon le même principe que pour le chanvre. Les bois dépouillés étaient destinés à la menuiserie ou au chauffage. En 1832, une dizaine de cordiers confectionnaient chaque jour environ 20 mètres de corde. La production annuelle de 180 000 mètres de cordage était cédée en presque totalité à des marchands parisiens.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, deux haltes ferroviaires existent à Moyvillers rue des Sablons et une autre au Bois de Lihus à l'intersection des routes nationales 17 et 31. Des nouveaux métiers apparaissent alors : les cantonniers auprès de



la Compagnie du chemin de fer du Nord et les garde-barrières. Bien souvent le mari travaille sur les voies tandis que l'épouse est affectée à la manœuvre de la barrière. La présence des voyageurs et des cheminots va inciter à la création d'un café « Aux deux arrêts » entre les voies ferrées de la rue des Sablons (il s'agit de la maison

située au numéro 508). Au Bois de Lihus, la halte fait face à une auberge qui existait déjà au 18<sup>ème</sup> siècle. Leur activité étant liée à celle du chemin de fer, ces établissements vont disparaître avec la fermeture des lignes ferroviaires.

La ganterie d'Estrées-Saint-Denis va également devenir une grande pourvoyeuse d'emplois. A partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, un bon nombre de villageoises exercent la profession de gantières à leur domicile. En 1968, elle est convertie en usine de confection. Désaffectée depuis 1993 elle devient dans les années 2000 le siège de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées



Le commerce est aussi florissant à Moyvillers. En 1880, pour une population de 480 habitants, on trouve trois établissements à proximité de l'église. Au numéro 57 de la rue des Sablons, se dressait le débit de tabac, café, épicerie « Bloquet-Varlet » tenu par Ombeline Juliette Varlet pendant que son mari exerçait la profession de coquetier (marchand ambulant de crèmerie et de volailles).



(A proximité, du numéro 35 de la même rue, était installée la boulangerie-épicerie de Georges Leclerre et de son épouse Marie. Après la mort prématurée de son époux, cette dernière se remarie en 1899 avec Léon Philbée, futur maire du village. En 1940, la boulangerie sera rouverte pendant quelques semaines pour faire face à la désorganisation de l'approvisionnement en pain causée par l'invasion allemande.

Il est à noter qu'en 1865 il existait une autre boulangerie 166 rue Neuve tenue par Pierre Antoine Dubois. Enfin, à l'angle de la rue de Lamorlaye et de la rue du Pré Saint Martin était située le café, épicerie, mercerie de Charles Ledru. Deux cafés-épiceries n'étant certainement pas suffisants dans le village, quelques années plus tard un autre établissement tenu par Saturnin Giorgi ouvre 122 rue de la Chaussée ! Le changement du mode de vie et



l'apparition des centres commerciaux entrainera la fermeture progressive de ces petits commerces ; le dernier disparaîtra vers le milieu des années 1980.

## VIE RELIGIEUSE : NOUVELLE PAROISSE



Le 2 octobre 2022, Monseigneur Jacques BENOIT-GONNIN, Evêque de Beauvais, Noyon, Senlis est venu à Gournay sur Aronde, célébrer une messe au cours de laquelle il a officialisé la naissance d'une nouvelle paroisse réunissant les trois paroisses de la Plaine d'Estrées, du Plateau Picard et du Ressontois. C'est le manque de prêtres dans le diocèse qui a induit ce regroupement. L'abbé Philippe Montier avec le vicaire Nicodème Alassani et le diacre Pierre Minart ont à servir et gérer les 70 communes qui forment désormais la paroisse **SAINTE HONORÉ DES MOISSONS**.

**Pourquoi ce nom?** Saint Honoré est le saint patron des boulangers et nous habitons un territoire marqué par la culture du blé nécessaire aux artisans pour confectionner le pain et autres pâtisseries.

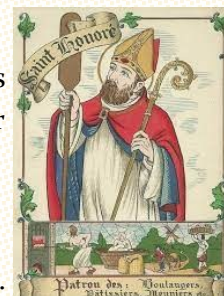
L'accueil paroissial est au 8 place Charles De Gaulle à Estrées Saint Denis.

Les horaires: lundi 16h30 à 18h30; jeudi 14h00 à 16h00; samedi sur rendez-vous.

Courriel : [paroisse.saint.joseph@orange.fr](mailto:paroisse.saint.joseph@orange.fr) ou tél 03 44 97 46 24 .

Si vous prévoyez une cérémonie religieuse n'hésitez pas à contacter les personnes qui s'occupent de la programmation bien avant la date voulue....

Pour ceux qui aiment le chant et la musique, Raul GAMEZ, chanteur soliste, donne des récitals dans les églises du secteur. L'entrée est libre. Tout le monde peut venir l'écouter.



## ASSOCIATIONS CARITATIVES

### L'ORDRE DE MALTE



Les bénévoles de cette association portent à domicile une aide alimentaire à ceux qui en ont besoin. Ils peuvent apporter un soutien aux personnes isolées par des visites.

Contact 06 81 86 69 97

## LE SECOURS CATHOLIQUE :

L'équipe locale du Secours catholique assure de nombreuses missions sur le secteur de la plaine d'Estrées toujours pour apporter aide, soutien et réconfort à ceux qui en ont besoin dans le domaine matériel et administratif.: **Chacun d'entre nous peut faire le relais en appelant le 06-86-42-50-47**

**Le magasin solidaire « La ronde du Vêt »** 2 rue Guynemer à Estrées--Denis vend à prix très modeste des vêtements de seconde main. **Il est ouvert à tous autant pour acheter que pour donner**

### horaires:

undi de 13H30 à 16H30

Vendredi de 15H30 à 18H30

remier samedi du mois de 9H00 à 12H00Saint



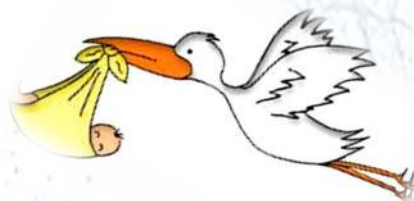
## LES RESTOS DU CŒUR

72 ter rue de Stalingrad 60200 Compiègne (quartier Royalieu) [09 83 21 18 65](tel:0983211865) .

## ETAT CIVIL 2023

### Naissances

Soan VIGNON-FROISSART	12 Février
Olivia CLAVIER	12 avril
Augustin SEVERINI	22 août
Mathias BAUDON NEVENS	24 novembre
Charlie ROUSSY	28 novembre
Axel COPIN	29 décembre
Léonie RUDNICK COPIN	31 décembre



### Mariages

Frédéric HENNIET & Julie BOUQUET	9 juillet
Thomas BAUDON & Marion NEVENS	10 septembre

### Décès

VAN ACKER Marie-Jeanne	10 Février	78 ans
HENNIET Jeannine	27 février	95 ans
BRILLANT Josiane	1 er mai	89 ans
BOULEFROY Marceau	22 juin	61 ans

### Nouveaux habitants

René BALMINE & Hélène CLAISSE 125, rue de la Hayette  
 Anthony BOUDOT & Amandine HINCKELLRIN 325, rue des Sablons  
 Aurélien & Aurélie CORMON 47, rue de la Hayette  
 Sylvain DUFLOS 150, rue de l'Eglise  
 Hervé DUPEUX Hameau du Bois de Lihus  
 Jérémie DUVIVIER 118, rue de Lamorlaye  
 Cédric FROMONT & Marion LUCAS 105, rue du Bocquet  
 Cédric MONTAGNA & Vanessa PINTO 352, rue Neuve  
 Clément MOUCHEL-PERRIN & Tracy DUBUIT 150, rue de l'Eglise  
 Julia NATHAN 391, rue Neuve  
 Mickaël QUILLOU et Anne-Laure LE MESTRE 176 rue du Bocquet  
 Anthony et Adeline SALGADO 205, rue des Sablons  
 Thibaud SEVERINI & Hélène DERAMBURES 190, rue Neuve  
 David VERDIER 150 rue de l'Eglise





## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTRÉES, CCPE , PARTENAIRE ESSENTIEL



La CCPE, structure réunissant 19 communes a aussi renouvelé ses 40 conseillers en 2020 issus du vote des nouveaux conseils municipaux. Annick Decamp & Jean-Louis Covet représentent Moyvillers. Sophie Mercier, maire de Rémy en est la Présidente . Elle est secondée par 7 vice présidents et 7 conseillers délégués, chacun ayant en charge de proposer et d'examiner avec les membres de sa commission des projets ensuite approuvés par le conseil communautaire.

La CCPE est un maillon essentiel de la vie locale aujourd'hui. Un nombre grandissant de compétences lui sont transférées par les communes soit parce que c'est la loi soit de manière volontaire. Toutes ont le même but: servir mieux, de manière égale et au meilleur coût les habitants du territoire. En effet certains enjeux peuvent être mieux réalisés à l'échelle d'un territoire.

**Le développement économique** confié à la CCPE depuis sa création a repris le dossier de l'agrandissement de la zone commerciale de Moyvillers. Nous devrions ENFIN !!!! être propriétaires de tous les terrains en cette fin 2020 et commencer les travaux d'aménagement au printemps 2021.

**L'aménagement du territoire:** l'élaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) permettra d'harmoniser les règlements dans le respect des spécificités de chaque village.

**L'action sociale** a beaucoup développé le service de la petite enfance avec la halte garderie itinérante et le relais assistantes maternelles autant au service des assistantes que des parents. Vu l'augmentation de l'utilisation ,ce service est important pour la vie des jeunes couples.

**Les équipements sportifs et patrimoniaux:** Le centre aquatique , la halle des sports situés à Estrées près du collège appartiennent à la CCPE. La piscine gérée par une société spécialisée permet aux enfants du collège comme à ceux de toutes les écoles primaires d'y apprendre à nager et aux autres de pratiquer des activités pour le bien être entre autres.....



**La mobilité:** c'est un enjeu majeur avec la transformation annoncée de la société. Il faut traiter les déplacements de toute nature, les modes et la finalité. Bientôt il y aura des vélos en location à plusieurs endroits pour participer à un schéma global avec le covoiturage et « Rezo Pouce ».

**Les voiries:** Quelques voiries ont été définies d'intérêt communautaire mais c'est surtout l'ensemble des pistes cyclistes et pédestres qui relèvent de cette compétence.

**L'environnement:** Un montant très important du budget général de la CCPE est affecté au ramassage des déchets et à la participation au SMDO (Syndicat Mixte de l'Oise) qui assure leur traitement. Le SMDO est une belle structure qui gère les déchetteries, le centre de tri de Villers Saint Paul qui permet le recyclage du contenu des poubelles jaunes et le centre de valorisation qui transforme en énergie les ordures ménagères résiduelles.

**L'eau en général** (assainissement et distribution d'eau potable ) sera gérée au 1er janvier 2021 par la CCPE. Le premier but étant que tous les habitants aient droit à une eau de bonne qualité, en quantité suffisante et bien retraitée après usage pour préserver l'environnement. Le 2 ième à échéance plus lointaine (2024) que le prix soit identique et si possible moindre pour tous.

La CCPE est également membre du SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde) qui s'occupe des milieux naturels aquatiques et participe à la gestion de la ressource en eau du bassin versant des rivières qui alimentent notre territoire l'Oise et l'Aronde.

#### Quelques actualités de la CCPE

➔ La CCPE offre un bon de 250€ aux personnes habitant le territoire pour l'achat d'un vélo électrique. Celui-ci peut se cumuler avec les 300€ donnés la Région Hauts de France dans un seul but : réduire les émissions de CO2.

➔ La CCPE a mis en place des aides soumises à l'étude d'un dossier pour accompagner les acteurs économiques du territoire dont l'activité est impactée par la crise sanitaire. Ces aides peuvent s'ajouter aux différents dispositifs mis en place par le gouvernement et la Région. la Chargée de mission du développement économique est à votre écoute tél: 03 44 41 31 43 ou [conomie@cc-pe.fr](mailto:conomie@cc-pe.fr).



#### LE CONSEIL DEPARTEMENTAL PROCHE DES HABITANTS

Le Conseil départemental apporte une aide financière sous différentes formes :

Le Pass'Permis, le Pass'Sports, le Pass'Etudes et encore le Pass'BAFA et le Pass'Ordi sont destinés aux plus jeunes.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la Téléassistance, l'accueil familial et l'aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées et/ou handicapées sont des aides pour les seniors

Pour les personnes en situation de handicap il est souhaitable de s'adresser à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

Pour tous ces sujets et d'autres accompagnements dossier retraite démarches en ligne etc.....il existe un N° de tél unique: 03 44 06 61 61 ou par mail [contact.mdc@oise.fr](mailto:contact.mdc@oise.fr).

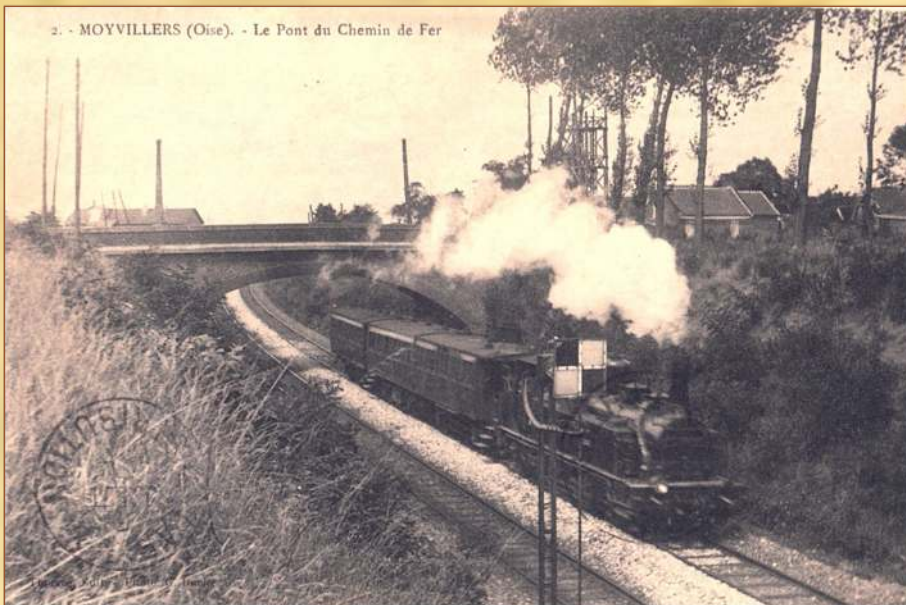
#### AIDES DE LA REGION HAUTS de FRANCE

La Région apporte des aides diverses aux personnes qui recherchent un emploi et également à ceux qui en trouvent un : aides au transport , à la garde d'enfants et aides aux études. Mais c'est l'actualité et les problèmes des commerçants, artisans et entrepreneurs dus à la crise sanitaire dont elle essaie de réduire un peu les dégâts qui sont aujourd'hui sa préoccupation majeure. Renseignez vous sur le site.





**BULLETIN  
MUNICIPAL  
2023**

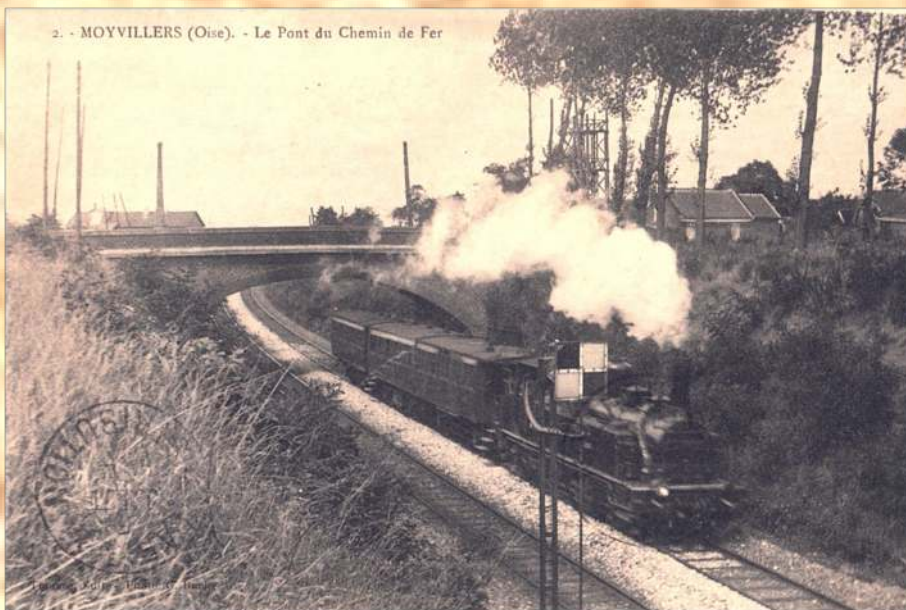


# MOYVILLERS



**L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS PRESENTE  
SES MEILLEURS VOEUX**

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
2022**

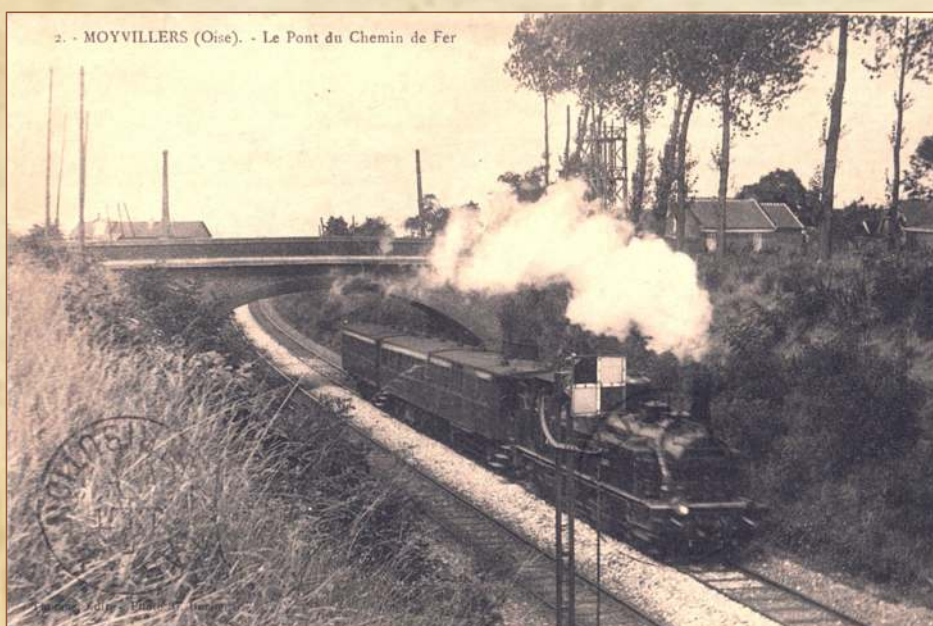


# MOYVILLERS



**L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS PRESENTE  
SES MEILLEURS VOEUX**

**BULLETIN  
MUNICIPAL  
2023**



# MOYVILLERS



**L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS PRESENTE  
SES MEILLEURS VOEUX**